



Mairie de Saint-Loup-de-Varenes 71240

Tel : 03.85.44.21.70 - Fax : 03.85.44.12.61

Email : saint.loup.de.varenes@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

● ELECTIONS DE MARS

Les **22 et 29 mars** prochain auront lieu les **élections départementales** (anciennement élections cantonales).

Le mode de scrutin change : il s'agira d'un scrutin binominal majoritaire permettant d'élire des conseillers départementaux pour un mandat de six ans.

Vous aurez à choisir parmi des listes complètes composées de deux candidats titulaires et de deux candidats remplaçants. Pour être valables, vos bulletins de vote ne devront comportés ni rature ni rajout ! Pour exercer votre droit de vote, vous devrez obligatoirement vous munir d'une pièce d'identité !

Les cartes électorales relatives aux jeunes inscrits d'office et aux personnes ayant demandées leur inscription sur les listes électorales de la commune seront distribuées courant mars.

● ZAC du Pré Saint-Loup – Travaux à venir

Des travaux d'extension du réseau de distribution ORANGE nécessaires à la viabilisation de la future ZAC du Pré Saint-Loup sont programmés

du Lundi 09 mars au Vendredi 20 mars 2015 (sauf éventuels aléas)

Dans cette perspective, la rue du Champ d'Herne sera fermée à la circulation depuis la rue des Plantes jusqu'à la rue Grenier et déviée sur les voies adjacentes. Seuls les riverains pourront accéder aux voies rendues inaccessibles par ces travaux.

Comptant sur votre compréhension pour les dérangements occasionnés

COMPTE-RENDU

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-neuf janvier deux mille quinze à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de Saint-Loup-de-Varenes, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Francis DEBRAS, Maire.

Présents : Mmes Isabelle JACQUIER, Frédérique TARTIER-JACOB, Laëtitia FAVAUT, Sonia MORET, Lilia HURÉ, Joëlle CRELIER et Annick FIEUX et Mrs Christophe BADOT, Henri LIEUTET, Renaud SABATIER, Fabrice CHEVILLARD, Dominique REVILLOT, Daniel MOREIL et Jean-François LESSARD

Après lecture faite, le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

1. Budget Primitif 2014 – Décision modificative n° 12 – Approvisionnement du chapitre 012 – Charges de personnel
2. Finances – NAP – Nouvelle activité culinaire - Approbation
3. Finances – Fête de la Pentecôte 2014 – Remboursement à l'Amicale du Foyer Rural de tickets
4. Finances – Don PICARD aux écoles – Approbation
5. SDF – Tarification 2016
6. SYDESL – Dernière tranche de remplacement éclairage vétuste – Accord de principe
7. Questions diverses

1. Budget primitif 2014 – Décision modificative n° 12 – Approvisionnement du chapitre 012 – Charges de personnel

Monsieur le Maire rapporte que les Nouvelles Activités Périscolaires communément appelées NAP ont généré un dépassement de crédits du chapitre lié aux charges de personnel. Une décision modificative n° 12 est requise.

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision telle qu'avancée.

2. Finances – NAP – Nouvelle activité culinaire - Approbation

Mme FIEUX expose qu'une nouvelle activité périscolaire dite « activité culinaire » pourrait être proposée aux enfants. Elle serait dispensée par Mme SERPILLON, dirigeante de « La Malette Sucrée » sur la 3^{ème} période courant jusqu'aux vacances de février pour la somme de 300 €. Elle précise que cette activité présente l'avantage de s'adresser également aux enfants de maternelle et de diversifier encore plus les activités périscolaires actuellement proposées.

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la nouvelle activité périscolaire dont les crédits seront prévus au budget primitif 2015.

3. Finances – Fête de la Pentecôte 2014 – Remboursement à l'Amicale du Foyer Rural de tickets

La collectivité a pour habitude de faire venir un manège pour enfants lors de la fête patronale de la Pentecôte. Il convient d'allouer une subvention exceptionnelle à l'Amicale du Foyer Rural pour l'achat de tickets à ce forain, contrepartie de son installation. Par ailleurs, il serait souhaitable de pérenniser cet accord sur les années à venir tant que le forain maintient son manège.

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le remboursement à l'Amicale du Foyer Rural sur le BP 2015 et autorise l'engagement de cette dépense sur les budgets primitifs à venir.

4. Finances – Don PICARD aux écoles – Approbation

L'une des administrées de Saint-Loup décédée a institué la collectivité comme bénéficiaire de son contrat d'assurance vie. Les fonds sont exclusivement constitués de numéraires et devront être destinés aux écoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe sur l'acceptation du don à percevoir.

5. Salle des fêtes – Tarification 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs tels que suivant :

Tarifs 2016 des frais de fonctionnement		
	Particuliers	Associations
Week-end	128 €	30 €
1 Jour	62 €	15 €

	Saint-Lupéens			Extérieurs		
	Grande salle	Petite salle	Ensemble	Grande salle	Petite salle	Ensemble
Week-end	297 €	148 €	340 €	530 €	393 €	636 €
Samedi ou dimanche (*)	148 €	75 €	181 €	266 €	202 €	318 €
1 jour de semaine	96 €	65 €	128 €	160 €	128 €	202 €
Forfait pour réunions publiques				117 €		
(*) Uniquement lorsque la location est sollicitée moins de 15 jours avant la date de la manifestation						

6. SYDESL – Remplacement éclairage vétuste – Accord de principe

La dernière tranche de travaux relatifs au remplacement de l'éclairage vétuste est estimée à 6 900 €, avant participation éventuelle du SYDESL. Un accord de principe est sollicité pour que le syndicat programme les travaux sur 2015.

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe au SYDESL pour les derniers travaux de renouvellement de l'éclairage vétuste.

QUESTIONS DIVERSES

- **Indemnité d'exercice des missions des préfectures (IEM)** : Dans le cadre de la nouvelle mission d'encadrement confiée à l'un des adjoints techniques, il est proposé de lui allouer l'indemnité d'exercice des missions des préfectures.

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer l'IEM à M ROCHET à compter du 1^{er} janvier 2015 et fixe à 1.2 le coefficient multiplicateur applicable au montant annuel de référence.

- **Terrain BESSON** : Monsieur DEBRAS informe les élus de la proposition de M Hubert BESSON qui souhaite vendre à la commune une parcelle de terrain cadastrée AE 175 de 8 098 m² pour la somme de 2 000 €. Cette parcelle est actuellement située en zone IIND.

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe à l'acquisition de ce terrain.

COMMISSIONS COMMUNALES OU SYNDICALES

- **PIIC (Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal)** – Rapporteur R. SABATIER

Il est rappelé les modalités d'attribution de cette participation financière du Conseil Général à savoir une enveloppe globale distribuée en fonction de l'importance des projets de chaque collectivité. La problématique de 2015 était particulière du fait du retrait des communes de Lans, Oslon et Chatenoy-en-Bresse qui ont été rattachées au canton d'Ouroux-sur-Saône et qui devaient utiliser leur

crédit avant de quitter notre canton : elles ont donc eu la priorité. Saint-Loup-de-Varenes avait bénéficié d'une grosse partie de l'enveloppe 2014 pour la réfection de la toiture de la mairie.

➤ **Commissions thématiques du Grand Chalon** : Rapporteurs LIEUTET, MORET, FIEUX et MOREIL

Les premières réunions des quatre commissions thématiques créées par le Grand Chalon ont donné lieu à l'élection des Présidents et Vice-présidents. La plupart de celles-ci ont été dissociées en sous-groupes qui se réuniront en comités restreints afin de favoriser un travail de qualité et une réflexion aboutissant à des travaux concrets. M LIEUTET a intégré le comité « Sport » et « Gens du voyage », Mme MORET celui touchant à l'innovation et M MOREIL ceux relatifs à l'échange d'équipements et aux assurances et affaires juridiques.

➤ **Commission travaux** – Rapporteur H. LIEUTET

Présentation du mobilier qui agencera la salle de conseil : petite modification apportée au choix des pieds de la table afin que ceux-ci puissent accueillir les câbles électriques.

M SABATIER souhaite connaître le type d'interrupteur choisi pour l'éclairage de la salle : variateur ou simple interrupteur ouvert/fermé. M LIEUTET lui répond qu'il s'agit de la deuxième proposition.

M BADOT demande combien d'entreprises ont été consultées pour l'aménagement de la salle de conseil et M LIEUTET de répondre qu'il y en a eu trois.

➤ **PLUi**– Rapporteur F.DEBRAS

Les réunions de travail s'organisent par secteur. Le nôtre comprend Sevrey, Varenes-le-Grand, Marnay, La Charmée, Lux et Saint-Loup. Le prochain débat portera sur l'impact de l'agriculture pour le secteur. L'inquiétude persiste chez certains maires quant à l'élaboration de ce PLUi mais Monsieur DEBRAS pense que cette appréhension se dissipera grâce à l'étude du secteur thème par thème, problématique par problématique.

La mise en place du PLUi est programmée pour 2017.

INFORMATIONS

- **Référent « Santé »** : M DEBRAS sollicite les élus pour qu'un référent « Santé » auprès du Grand Chalon soit désigné. M CHEVILLARD propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité du Conseil.
- **Panneaux « Voisins Vigilants »** : M DEBRAS rapporte que ces panneaux ont été acquis grâce au concours de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances. Cet organisme a contribué financièrement à hauteur de 500 € pour une dépense de 1 000 €.
- **« Tourne à Gauche »** : M DEBRAS informe les élus de l'obtention d'une subvention de 4 297 € au titre des amendes de police pour cet agencement et la réfection de la rue Grenier pour lequel la collectivité a participé à hauteur de 14 400 €.
- **Sorties pompiers** : Rapporteur F. CHEVILLARD
Augmentation progressive des interventions. Il est à déplorer de plus en plus d'appels injustifiés : enfants malades, personnes alcoolisées, etc. L'augmentation des interventions engendre forcément une augmentation du coût des vacations des sapeurs-pompiers. Les manœuvres mensuelles représentent également un coût conséquent mais impossible de les réduire car elles sont obligatoires tant dans leur organisation que dans leur périodicité.
- **Agenda 2015** : M MOREIL expose les difficultés et les déboires rencontrés lors de son élaboration. Des négociations sont actuellement en cours pour mettre en concurrence Média plus communication avec d'autres prestataires. Mme CRELIER demande si la collectivité avait donné son accord pour modifier la page de garde ? M MOREIL s'excuse de ne pas avoir remarqué cette modification qui effectivement n'est pas de notre fait.

- Mme MORET demande pourquoi la minute de silence en l'hommage de l'attentat contre Charlie hebdo n'a pas été respectée par les écoles ? Monsieur le Maire réplique que cette responsabilité incombe à l'éducation nationale et non à la collectivité qui n'a pas compétence en la matière.
- Mme JACQUIER se fait le porte-parole de parents qui pensent que l'annonce des Vœux du maire a été faite trop prématurément. Le compte-rendu a effectivement servi de base pour faire passer cette information afin d'éviter un boîtage indépendant, mais, souligne M le Maire, lorsque les gens sont vraiment intéressés, ils font le nécessaire pour se rappeler l'évènement.

Le Maire

F. DEBRAS